

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

129

Janvier 2018



2018

• NOUVEAU •

**En 2018, l'avenir
se construit avec vous !**



⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

MADAME, MONSIEUR,



Permettez-moi à l'aube de cette nouvelle année, de vous présenter ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux. J'aurai le plaisir de vous accueillir, si vous le souhaitez, à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 12 janvier** prochain. Celle-ci, supprimée l'an dernier pour des raisons d'économies, réapparaît sous une forme simplifiée, plus « light » selon l'expression courante. Cette cérémonie permet de faire le bilan de l'année passée, de parler des projets et aussi de vous rencontrer.

Ceci dit, nous sommes depuis quelques semaines en pleine période hivernale et encore dans celle des fêtes de fin d'année. Les illuminations ont réapparues, certes peu nombreuses, mais à la hauteur de ce que l'on peut raisonnablement dépenser, étant donné nos finances locales. Je rappelle que nous sommes, compte tenu des décisions de l'Etat, à **- 600 000 €** de dotations par rapport à l'année 2014 (ce qui représente une hausse de 15 points d'impôt si l'on souhaite compenser).

L'équipe d'astreinte voirie est, comme chaque année, mobilisée afin de saler et sabler les voies publiques pour rendre la circulation des usagers la plus sûre possible. La densité de circulation, le profil vallonné de la commune, l'accès aux équipements publics, etc... ont permis de définir des priorités d'intervention. **Il est évident que toutes les voies ne peuvent pas être traitées simultanément.**

Chacun doit aussi y mettre du sien, en déneigeant ou sablant si nécessaire la partie de trottoir située au droit de son domicile, comme on devrait aussi la désherber lors des périodes plus clémentes, selon le Règlement Sanitaire Départemental...

La mutualisation des moyens humains et techniques, conséquence du transfert de notre compétence voirie à l'agglomération Paris Saclay, ne permettra pas comme vous pouvez l'imaginer, de traiter plus rapidement ces situations problématiques engendrées par les mauvaises conditions météorologiques. Le gain est plutôt financier car en partie lié à l'achat des consommables (sel, sable) et aussi par l'utilisation de certains matériels spécifiques. A titre d'exemple, la lame de déneigement que possède la commune depuis de nombreuses années, peu utilisée à ce jour vu les faibles chutes de neige, mais potentiellement intéressante pour intervenir sur le CR9 (là où il n'y a pas de voitures stationnées) pourrait l'être dans des communes voisines, et vice-versa.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux,

Cordialement
VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 400 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / Co-directrice : Régine Donneger / Adjoint au maire délégué à la communication : Dimitri Lavrentieff / Rédactrice en chef : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / Impression : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •

25 ET 26 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Désormais organisé par la Ville depuis la fermeture du Syndicat d'initiative, l'événement a remporté un beau succès : environ 1300 visiteurs ont été recensés sur le week-end.

Même le Père Noël avait fait le déplacement, pour le plus grand bonheur des enfants !



© Pascale Conetta

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

AUDITION DE NOËL

L'esprit de Noël régnait au conservatoire lors de l'audition de fin d'année des différentes classes de l'école de musique. Retrouvez les photos sur www.lavilledubois.fr



MARDI 5 DÉCEMBRE

REMISE DES COLIS AUX SENIORS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offre un panier garni aux seniors. Cette année, 191 colis composés de gourmandises ont été remis.

SOIRÉE

Le Maire vous invite à la cérémonie des vœux

Rendez-vous à l'Escale le vendredi 12 janvier à partir de 19h, Jean-Pierre Meur et son équipe vous présenteront leurs vœux pour 2018. Le Maire reviendra sur les points forts de l'année écoulée et annoncera les futurs projets. Vous pourrez ensuite partager le verre de l'amitié avec les élus.

Si vous n'avez pas reçu la carte de vœux électronique, inscrivez-vous à la newsletter en bas de la page d'accueil de www.lavilledubois.fr. Vous pourrez ensuite la faire suivre à vos proches !



CHASSE

Une battue pour réguler les sangliers

Le 12 décembre dernier, une chasse coordonnée a été organisée par la Préfecture de l'Essonne dans le but de réguler la présence des sangliers sur le secteur de Saulx-les-Chartreux, Nozay, Villejust et La Ville du Bois.

Au nord de la ville, les chasseurs ont démarré dans le bois de la Tu-raude et ont avancé jusqu'à la limite de la commune le long du Ruisseau Blanc. Trois sangliers ont été prélevés. Les chasseurs ont également croisé la route de cinq chevreuils, qui ont bien entendu été épargnés.

Par précaution, le CR9 a été fermé à la circulation. L'information a été transmise à l'école des Bartelottes, située chemin de Lunézy, afin que les temps de récréations soient aménagés en intérieur, ainsi qu'aux habitants du secteur qui ont tous reçu un courrier dans leurs boîtes aux lettres.

Ces derniers temps, les dégâts causés par les sangliers étaient devenus très fréquents. Pour la sécurité des habitants et afin de limiter leur prolifération, La Ville du Bois avait été sollicitée par les services de la préfecture pour organiser cette battue.

STATIONNEMENT

L'alternance est de mise sur toute la commune

Un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel des véhicules est institué à titre permanent sur l'ensemble de la commune.

Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des bâtiments bordant la rue. **Du 16 au dernier jour du mois**, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs des bâtiments bordant la rue.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces périodes entre 20h30 et 21h. Les rues règlementées par du stationnement matérialisé au sol ou tout autre type de stationnement ne sont pas soumises à cet arrêté.

Vous voulez aider la police et agir pour la sécurité ? Devenez réserviste citoyen

La réserve citoyenne offre la possibilité de s'engager bénévolement auprès des policiers, dans des missions de prévention et de médiation. C'est l'opportunité pour vous d'exprimer votre citoyenneté de manière active, aux côtés de la Police nationale et au bénéfice de la collectivité. Vous pourrez être amenés à recueillir les attentes des habitants, prendre part aux actions de prévention de la délinquance, participer à des médiations dans le cadre de conflits, participer aux « opérations tranquillité vacances »...

Les conditions : être âgé de plus de 18 ans, être français, ou ressortissant de l'Union européenne, et avoir satisfait à une enquête administrative.

Inscriptions sur <https://reserve-civique.beta.gouv.fr>

NOUVELLE ACTIVITÉ

JNH DISTRIBUTION

Expert en solutions et systèmes d'impression, Stéphane Pomet a installé son entreprise JNH DISTRIBUTION en avril 2017 à La Ville du Bois. Sa mission : proposer aux entreprises des solutions et des services garantis sur mesure à travers une large gamme bureautique et informatique entretenue sur toute la France (photocopieurs, imprimantes, gestion électronique des documents, logiciels...)

Contact : 06 69 43 16 10,

spomet@jnh-distribution.fr,

www.jnh-distribution.fr

BIODIVERSITÉ

Une "chouette" histoire

Le 8 novembre 2017, nouveau mail : "Je vous annonce que la chouette hulotte que vous avez déposée le 16 juin 2017 au CEDAF, a été relâchée le 3 septembre à La Queue en Brie. Je vous remercie d'avoir contribué à sa réhabilitation ! Bien cordialement. L'équipe du CEDAF"

Nous sommes ravis d'obtenir des nouvelles de la chouette retrouvée dans le parc de l'Institut du Sacré-Cœur en juin dernier par les services Techniques. Cette belle chouette avait besoin de soins pour continuer à vivre. C'est pourquoi il a été décidé de la déposer au CEDAF (Centre d'accueil de la faune sauvage d'Alfort) situé à Maisons-Alfort.

En offrant une deuxième chance aux animaux en détresse, ce centre d'accueil soutient modestement mais passionnément la biodiversité. Nous les remercions pour leur action.

1^{er} centre de sauvegarde d'Île-de-France et 1^{er} centre français de soin à la faune sauvage, le CEDAF recueille les animaux blessés, malades ou vulnérables (jeunes) pour leur assurer les soins adaptés à leur état. Une fois guéris, les animaux

sont conservés de quelques jours à plusieurs semaines dans des volières ou des enclos extérieurs afin de retrouver une forme physique parfaite avant le retour à la vie sauvage, comme notre chouette !

Le CEDAF est un service clinique de l'École vétérinaire d'Alfort dédié à la faune sauvage. La prise en charge des animaux et les soins sont gratuits, c'est grâce aux adhésions et aux dons que le centre d'accueil continue d'exister.

7 avenue du Général de Gaulle,
94700 MAISONS-ALFORT



+ d'infos sur
www.faune-alfort.org
ou [www.facebook.com/
CEDAFFAUNEALFORT](https://www.facebook.com/CEDAFFAUNEALFORT)
contactcedaf@gmail.com



• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

L'eau est bonne !

L'Agence Régionale de Santé nous a communiqué son bilan pour l'année 2016 : **l'eau distribuée a été conforme** aux limites de qualité réglementaires fixées.

La synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 39 échantillons d'eau prélevés en production et de 47 échantillons prélevés sur le réseau de distribution.

Collecte des sapins de Noël

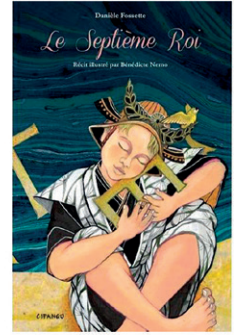
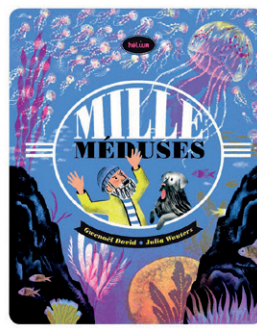
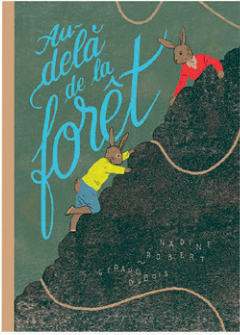
Les fêtes sont terminées, les décorations sont rangées... mais que faire du sapin ? Déposez-le devant votre domicile le lundi 15 janvier, le SIOM (Syndicat Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse) organise une collecte exceptionnelle. Les sapins devront être dégarnis de leurs décorations. Les arbres floqués ou givrés ne seront pas ramassés, ils sont à déposer en déchèterie. **Contact : 01 64 53 30 00**

Juste une mise au point...

Ce message s'adresse aux propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leur animal : 1 cela est interdit (et passible d'une amende de 68 €), 2 cela est irrespectueux vis-à-vis des habitants, qui sont aussi vos voisins, 3 ce n'est pas aux agents de propreté de ramasser derrière vous !

BIBLIOTHÈQUE

Un prix pour donner envie de lire



Proposé chaque année par la Bibliothèque Départementale de l'Essonne (BDE), le Prix des P'tits loups fait son entrée en 2018 à la Bibliothèque Constantin Andréou.

Les Urbisylvains de 7 à 10 ans sont invités à voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 5 albums. Une bonne occasion de leur donner le goût de lire et d'éveiller leur sens critique ! A savoir, les ouvrages sélectionnés par la BDE doivent répondre au moins à un des critères suivants : être écrit ou illustré par un auteur de petite ou moyenne noto-

riété, faire preuve d'une créativité remarquable, être publié chez un petit éditeur et être représentatif de la diversité des genres. Rendez-vous en section jeunesse pour découvrir et lire sur place les livres sélectionnés jusqu'au 4 mars, puis voter pour votre album préféré. Une fois l'ensemble des votes recueilli (dans toutes les bibliothèques essonniennes participantes), le lauréat remporte le prix honorifique des P'tits Loups.

+ d'infos, Bibliothèque,
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr



SEJOUR HIVER

Les inscriptions au séjour hiver "Vacances dans le Jura" se dérouleront à partir du mercredi 10 janvier, 8h15, au service Educatif. Organisé du dimanche 18 au samedi 24 février 2018 pour 24 enfants de 6 à 11 ans (Cp au Cm2), ce séjour est proposé aux familles urbisylvaines pour un coût de 360 € payable en 3 fois.
www.tourisme-metabief.com



QUOTIENT FAMILIAL 2018

Toutes les familles doivent faire calculer leur nouveau quotient familial 2018 en se présentant au service Educatif jusqu'au lundi 22 janvier, avec les déclarations sur les revenus (déclaration 2017 sur les revenus 2016) et l'attestation de la CAF justifiant des prestations perçues en 2016.

+ d'infos,
service Educatif, 01 64 49 59 45,
educatif@lavilledubois.fr

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin
Vendredis 12 et 26 janvier, de 9h à 17h
Permanence "pesée et conseils"
Mardis 9 et 23 janvier, de 9h à 12h
Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mardi 23 janvier, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Sur inscription.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vend. 12 janvier : jeux libres/petit-déjeuner

Vend. 19 janvier : transvasement

Vend. 26 janvier : motricité

Vend. 2 février : jeux libres/galette des rois

Renseignements : 01 69 63 32 72.

THÉÂTRE

Une soirée qui part "dans tous les sens"

L'association théâtrale
La Couleur des Mots vous propose "Théâtre
dans tous les sens" le **samedi 13 janvier**
à **20h30**. Véritable voyage à travers le
temps, le spectacle, décliné en plusieurs
pièces courtes, comiques, décalées ou sur-
prenantes, part à la découverte d'auteurs
aussi bien classiques que contemporains
(Guitry, Tardieu, Shakespeare, Ribes...)

Escale (14 chemin des Berges)
Tarif 5 € / gratuit - 12 ans.
Pas de pré-réservation.
Billetterie sur place le soir-même.
+ d'infos, service Culturel,
01 64 49 55 40

SPORT

Une course en souvenir d'Eric Bérault



Chaque année depuis 1992, la course cycliste "Souvenir Eric Bérault" se déroule dans le Bois de Monsieur afin de célébrer la mémoire d'un jeune coureur de l'US Métro, agent RATP, ex-champion d'Ile-de-France de cyclo-cross, décédé accidentellement en 1991.

Organisée par l'US Métro-Transports, la commission cycliste PHSY et le CRAV, l'épreuve aura lieu le **dimanche 14 janvier**. Tous les départs se situent route de Nozay.

Echelonnage des départs en fonction des catégories :
Cadets féminines départ 13h30 / Minimes départ 13h31 / Juniors et vétérans départ 14h15 / Sup vétérans et anciens départ 14h16 / Espoirs et seniors départ 15h10

+ d'infos au 06 07 29 44 86

CONSERVATOIRE

Belle année en musique !

Pour commencer l'année en musique, le Conservatoire de La Ville du Bois, ses professeurs et ses élèves, vous proposent un concert du Nouvel An sur le thème de la danse. Au programme : Brahms, Mozart, Massnet, Berlioz, E. Grieg... Rendez-vous le **samedi 27 janvier à 20h30** au Petit Gymnase (rue des Ecoles). Entrée gratuite.
+ d'infos, service Culturel, 01 64 49 55 40



Les commerçants de La Ville du Bois remercient les participants à l'événement Tous en Rose organisé en novembre dernier par L'Atelier d'Ambiance au profit de l'Institut Gustave Roussy. Le sourire et l'espoir étaient au rendez-vous !

NOUVELLE ASSOCIATION le Licorne Dodgeball club



D'origine anglo-saxonne, le Dodgeball est un sport collectif dérivé du jeu de la Balle aux prisonniers mettant en scène 2 équipes de 6 joueurs et 5 ballons positionnés au centre du terrain. Le principe est d'éliminer les joueurs adverses en les touchant avec les ballons. La première équipe qui n'a plus de joueurs sur le terrain a perdu...

La nouvelle association urbisylvaïne, composée d'éducateurs diplômés, qualifiés et affiliés à la Fédération Française de Dodgeball, propose de s'initier à la pratique de ce sport encore méconnu en France (seulement 7 clubs dans l'Hexagone) dès l'âge de 6 ans, en loisir ou en compétition (dès 8 ans). Les 24 et 25 février, le Licorne DodgeBall Club participera aux Championnats de France de la discipline.

+ d'infos sur la page Facebook :
[Licorne Dodgeball Club](#)

Retour sur l'exposition des Roussettes



En novembre dernier, la troupe des Roussettes a proposé "La Route d'Orléans au fil du temps", une exposition riche et variée, qui a permis de retracer l'histoire et l'évolution de la RN20, autrefois appelée route d'Orléans, de Longjumeau à Arpajon.

Très apprécié par les visiteurs, le tracé de la RN20 a été intégralement reproduit sur une table et agrémenté d'objets et de cartes postales anciennes.

Contact : [Brigitte Gillot](#), 06 17 39 90 31,
brigillot@wanadoo.fr

Danse et Gym du Bois vide son dressing

"Vous n'avez pas d'idée pour le costume de carnaval de votre enfant? Venez faire un tour dans notre vide dressing qui aura lieu le samedi 27 janvier de 16h00 à 18h00 dans la salle HG Adam à l'Escale (14 chemin des Berges)." + d'infos sur notre page Facebook "Danse et Gym du Bois"

Retour sur les randonnées de la Retraite Sportive

Lors d'événements comme la Semaine Bleue en octobre (en partenariat avec le CLIC) ou le Téléthon en décembre (photo), le club s'associe à la Ville pour organiser une randonnée. Par cette belle matinée ensoleillée du 9 décembre, les marcheurs ont parcouru 18,5 km et traversé 6 communes. "Nous avons marché près de la Salmouille, sommes passés au pied de la tour de Montlhéry puis touché la croix de la bataille de Montlhéry. Ensuite, direction l'Orge que nous avons longé jusqu'à Villiers avant de rentrer à La Ville du Bois." Un jour marché = 6 jours de santé. Avis aux amateurs !



Contact : [Joël Gillot](#), 06 12 68 98 20,
retraitesportivevn@gmail.com

ANEC(OTE

Coup de fatigue de la fanfare de La Ville du Bois



Créée en 1878, notre fanfare participait activement à toutes les manifestations locales en défilant dans toutes les rues, grandes et petites, de notre commune.

En 1920, notre orphéon prenait la tête du cortège en direction du cimetière pour honorer les morts de la Grande Guerre 1914-1918. Cette cérémonie fut interrompue durant l'occupation allemande de 1940 à 1945 mais reprise après guerre. Mais, l'âge venant, les musiciens avaient de plus en plus de mal à gravir cette côte jusqu'au cimetière tout en jouant et en marchant en cadence.

Le 11 novembre 1961, la fanfare refusa de défilé !! Il ne restait que le clairon Méder pour assurer les sonneries officielles, la Marseillaise et Aux Champs. La municipalité ne pouvait renoncer à la cérémonie du 11 novembre mais un défilé sans musique était impensable !

Monsieur Laurent, directeur de l'école des garçons et secrétaire de Mairie, était chargé d'organiser cette cérémonie. Il me demanda de chercher et de trouver un enregistrement de musique adapté et de le diffuser tout au long du parcours. Heureusement, je disposais du matériel nécessaire.

Le 11 novembre 1963, vers 7 heures du matin, j'entrepris d'installer une dizaine de haut-parleurs dans la rue du Gaizon de l'église jusqu'au cimetière. Les membres du cortège furent surpris de défilé sur le rythme lent et harmonieux de la marche funèbre de Haendel ou de Chopin mais ils apprécièrent ce rare privilège.

Nous nous habituions à cette nouvelle forme musicale de nos cérémonies officielles, jusqu'au jour où un certain Alfred Robert proposa de créer une petite fanfare locale. Le 11 novembre 1969, elle fit sa première sortie.

Mais ceci est une autre histoire...

Anecdote de Jean Guihou, à titre posthume, proposée par l'association historique et culturelle "Transmettre"

Transmettre a pour but la recherche, la préservation, l'étude du patrimoine local et la participation à des activités culturelles.

Contact : Jacques Philippot, 01 69 01 94 25, transmettre.lvdb@gmail.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Maires de la communauté d'agglomération Paris Saclay, Nous souhaitons vous interpeler sur un sujet qui nous est cher : l'accès aux soins pour tous. Élu(e) à la mairie de La Ville du Bois, je tiens à réitérer mes remerciements à l'ensemble du conseil municipal pour l'énorme travail effectué afin de maintenir "en vie" le cabinet médical. Les sommes dépensées pour : le rachat du bâtiment et son entretien quotidien, les multiples recherches de médecins, les loyers très faibles proposés, entraînent un coût important pour la commune. Les urbisylvains sont ravis mais préoccupés par le délai, qui s'allonge de mois en mois, pour obtenir un rendez-vous médical. Ceci est dû à une augmentation considérable de patients venus des communes avoisinantes. Le désert médical sévit dans ces communes.

Vous serait-il possible d'inciter les maires de votre communauté d'agglomération à effectuer toutes les démarches nécessaires afin que des nouveaux médecins s'installent. Nous sommes prêts à partager avec eux notre expérience. Cela permettrait un accès plus rapide aux soins à l'ensemble des habitants de ce territoire.

Bien cordialement,
Véronique Pujol



EDVDB

Texte non parvenu.

UCVB

Mesdames, Messieurs,
chers amis,

L'année 2017 a cédé le pas à 2018. L'ensemble de l'U.C.V.B. se joint à moi afin de vous souhaiter une très bonne nouvelle année pleine de joie et de bonheur. Que vos familles soient unies et si vous ne êtes pas plus, que vous ne soyez pas moins. Le calme semble être revenu dans notre pays mais il ne faut pas baisser la garde. Restez vigilants et défendez les valeurs de notre drapeau. Cela garantira l'avenir des générations futures et l'unité de notre nation éprise de liberté. Comme d'habitude, nous serons à vos côtés sur le terrain

En avant pour l'année 2018 !

Frédéric DELATRE
Président de l'U.C.V.B.



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Ossen, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources

humaines
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Stéphanie Régnauld
Claude Thiroux, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques
Sandrine Bouillet
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

07 nov. : Timéo
 RAKOTOARIVONY
 06 nov. : Sophia DEZE
 LE ROUX
 08 nov. : Aws ZAMMOURI
 08 nov. : Asser ZAMMOURI
 10 nov. : Mayane ALMEIDA
 TAVARES
 12 nov. : Kylian REUTER
 13 nov. : Esteban BOCQUIER
 21 nov. : Zaki HADJ-ALI

Félicitations

10 nov. : Donya ZRIDETTE et Rabi
 BEN CHWIKI

Condoléances

08 nov. : Anna RIO veuve LECOURT
 16 nov. : Liliane THIBEAUX veuve
 CARLIG
 17 nov. : Anne VINOT PRÉFONTAINE
 19 nov. : Patrocina de Jesus GARCIA
 veuve AUGUSTO

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Pensez au formulaire en ligne !

Vous souhaitez bloquer un tronçon du trottoir en prévision de votre déménagement ? Une partie de la voie pour installer un échafaudage ? Pour toute occupation temporaire du domaine public (trottoir ou chaussée), il est impératif d'effectuer une demande auprès de la Police municipale.
 Remplissez le formulaire en ligne sur www.lavilledubois.fr (rubrique Sécurité/Occupation du domaine public), au plus tard 10 jours avant la date effective du déménagement, votre demande sera envoyée directement par mail à la Police municipale.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20
 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique

- Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 3646.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 9 et 23 janvier, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

DÉPUTÉE

Marie-Pierre RIXAIN,
 députée de la 4^e circonscription
 de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr



Collecte exceptionnelle
 des sapins de Noël
 le lundi 15 janvier

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets végétaux** : reprise en avril 2018
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
 Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
 Morangis : 01 69 09 57 18

Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports



Résultats du concours du plus beau dessin de Noël

Maël Forgette (11 ans) et **Lucie Nguyen** (7 ans et demi) ont chacun remporté le prix du plus beau dessin de Noël (catégories Coloriage et Dessin) réalisés lors du Marché de Noël à l'Escale.

A ce titre, nous leur offrons de figurer sur la 4^e de couverture de la Feuille du Bois !

Vendredi 12 janvier, 19h

• Cérémonie des vœux du maire aux Urbisylvains •

Escale, 14 chemin des Berges
A l'occasion de la nouvelle année, Jean-Pierre Meur invite tous les urbisylvains à cette soirée conviviale.

Samedi 13 janvier, 20h30

• Soirée "Théâtre dans tous les sens" •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie La Couleur des Mots
Voyage à travers le temps dans la découverte d'auteurs classiques et contemporains : Guitry, Tardieu, Shakespeare, Ribes...
Tarif plein 5€ / gratuit - 12 ans

Dimanche 14 janvier

• Cyclo-cross "Souvenir Eric Berault" •

Départs à partir de 13h30 route de Nozay, puis courses dans le Bois de Monsieur
Infos et inscriptions au 06 07 29 44 86

Samedi 27 janvier, 20h30

• Concert du Nouvel an •

Petit Gymnase (rue des Ecoles)
Par les élèves du Conservatoire municipal de musique
Entrée libre

Samedi 3 février, 20h30

• Spectacle folklorique "Les Cosaques" •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie "Les Cosaques"
Les artistes vêtus de costumes typiques interpréteront les airs les plus connus de la musique folklorique et festive de Russie.
Tarifs : plein 15€, réduit 12€, gratuit - 12 ans

• FÉVRIER EN BREF •

10 février : soirée théâtre

"Les Cons, des origines à nos jours"

17-18 février : tournoi de jeux vidéos par GIV-LAN